

*2^e RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR
DE LA CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES
PARLEMENT CENTRAMÉRICAIN
LA ANTIGUA GUATEMALA, GUATEMALA 6 AU 9 MAI 1999*

Compte rendu de la réunion:

- [Compte rendu](#)
- [Conclusions de la réunion](#)
- [Déclaration parlementaire de La Antigua Guatemala](#)
- [Résolution sur le Sommet des chefs d'État et de gouvernement des Amériques](#)
- [Résolution sur la lutte contre la corruption](#)
- [Liste des participants](#)
- [Conclusions de la réunion du Réseau des femmes parlementaires des Amériques](#)

1999-07-07

*DEUXIÈME RÉUNION DU COMITÉ
DIRECTEUR DE LA
CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DES
AMÉRIQUES*

COMPTE RENDU

**ALLOCUTION D'OUVERTURE DE
MONSIEUR CARLOS ROBERTO REINA,
PRÉSIDENT DU PARLEMENT CENTRAMÉRICAIN**

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres du Comité directeur de la Conférence, le Président Reina rappelle que le Parlacen est le seul parlement régional des Amériques et que ses membres sont élus au scrutin direct, ce qui leur confère une grande légitimité. Ce Parlement régional est le produit des efforts en faveur de la paix, de la démocratie, du développement et de l'intégration régionale en faveur des peuples de l'isthme centraméricain et de la République dominicaine.

Selon monsieur Reina, la Conférence parlementaire des Amériques est une initiative légitime qui permet de veiller au respect des valeurs communes, de travailler à la résolution des situations conflictuelles grâce au dialogue et qui offre un soutien politique nécessaire au projet de construction d'une Amérique unie et prospère.

Il profite de l'occasion pour rappeler que les parlementaires doivent sans cesse être à l'écoute de leurs commettants et constamment veiller au développement et à l'adaptation des parlements aux nouvelles réalités hémisphériques. Détenteurs du pouvoir législatif, les parlements sont des forums essentiels au contrôle de la vie démocratique de nos sociétés.

Mentionnant que cette réunion représente une étape

importante en vue de l'institutionnalisation de la Conférence parlementaire des Amériques, le Président Reina formule le souhait que les délibérations de cette rencontre soient des plus profitables pour le dialogue parlementaire interaméricain et du même fait, pour la population du continent.

COMPTE RENDU DES SÉANCES DE TRAVAIL

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau, Président de l'Assemblée nationale du Québec et Président du Comité directeur de la Conférence

Le Président Charbonneau rappelle les idées forces qui ont présidé à la création de la Conférence parlementaire des Amériques:

- la Conférence est une initiative née de l'engagement des chefs d'État et de gouvernement de renouveler la coopération interaméricaine et de créer une zone de libre-échange des Amériques d'ici 2005, pris lors des Sommets de Miami (1994) et de Santiago (1998);
- afin d'éviter tout déficit démocratique dans la mise en oeuvre de ce projet, il est primordial que les représentants élus des populations des Amériques s'en saisissent et en débattent au sein du forum interparlementaire régional qu'est la Conférence parlementaire des Amériques;
- il importe d'y regrouper les assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux et fédérés, des parlements régionaux et des organisations interparlementaires, car tous sont concernés par les retombées économiques, sociales et politiques liées à une intégration plus poussée des Amériques, quels que soient leurs champs de juridiction.

Monsieur Charbonneau mentionne également qu'une

organisation intergouvernementale, l'Organisation des États américains (OEA), a établi un réseau de parlementaires dont les activités pourraient être complémentaires de celles réalisées par la Conférence depuis 1997. En outre, le Président Charbonneau rappelle que la Conférence parlementaire des Amériques est une initiative créée par des parlementaires. Elle est représentative, autonome et s'appuie sur le principe du pluralisme politique et de la représentation équitable entre les sexes au sein des délégations qui participent à ses activités.

Les interventions des délégués qui suivent permettent de dégager les consensus suivants:

- le projet de la Conférence parlementaire des Amériques, lancé par l'Assemblée nationale du Québec lors de la Conférence de septembre 1997, est maintenant une initiative dont la responsabilité est partagée par tous les parlementaires des Amériques et dont la poursuite des activités doit reposer sur un effort commun;
- il importe de tenir une prochaine Assemblée générale de la Conférence à brève échéance;
- la Conférence doit permettre aux parlements de se doter d'un outil établissant le dialogue avec les représentants des pouvoirs exécutifs dans un esprit de collaboration et de respect et faire en sorte que les préoccupations des parlementaires et des communautés qu'ils représentent en matière d'intégration continentale soient entendues.

Les discussions s'enchaînent sur l'institutionnalisation de la Conférence et un certain nombre de consensus sont rapidement établis. Il est notamment souhaité que la Conférence soit une organisation flexible, peu hiérarchisée et efficace. Ces échanges mènent à l'adoption unanime des [principes directeurs de la Conférence](#). Ainsi, il est établi que:

- la Conférence est désormais composée d'une Assemblée générale, d'un Comité exécutif et d'un Secrétariat permanent;
- les Assemblées générales de la Conférence sont tenues annuellement et regroupent des délégations des assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux et fédérés, des parlements régionaux et des organisations interparlementaires des Amériques. La prochaine Assemblée devrait avoir lieu au cours du second trimestre de l'an 2000;
- le Comité exécutif est composé de représentants de chaque région des Amériques et que le Comité directeur est dissous, celui-ci s'étant acquitté de son mandat de définir les modalités d'institutionnalisation de la Conférence;
- la Conférence a pour objectifs de contribuer au développement et au renforcement des moyens d'action parlementaire ainsi que d'encourager et de promouvoir la participation de la population à la prise de décision dans le cadre des processus d'intégration;
- la présidence de la Conférence est assumée par l'assemblée parlementaire hôte de l'Assemblée générale à venir;
- la composition des délégations parlementaires qui prennent part aux assemblées annuelles doit refléter le pluralisme politique et respecter le principe de l'équité entre les sexes;
- les assemblées parlementaires des Amériques sont invitées à détacher des fonctionnaires qui travailleront au sein du Secrétariat permanent.

En ce qui a trait à la tenue de la prochaine Assemblée générale de la Conférence, il est décidé de procéder à un appel de candidature auprès de l'ensemble des assemblées parlementaires des Amériques. À cet effet, le Comité directeur donne au Secrétariat le mandat de préparer un

guide de présentation de candidature pour l'accueil d'une Assemblée générale de la Conférence et de le faire parvenir à toutes les assemblées parlementaires des Amériques.

PRÉSENTATIONS SPÉCIALES

Monsieur Richard E. Feinberg

Codirecteur du *Leadership Council for Inter-American Summitry*

Professeur de politique et d'économie internationales à l'Université de la Californie à San Diego

D'entrée de jeu, monsieur Feinberg fait valoir l'importance que revêt la tenue de Sommets des Amériques sur une base régulière. Ainsi, ces rencontres permettent aux chefs d'État et de gouvernement de la région de souligner et de reconnaître les consensus qui existent sur des questions de grande importance telles que la démocratie, le commerce et le développement durable.

Monsieur Feinberg rappelle à quel point la société civile joue un rôle primordial dans l'élaboration de l'ordre du jour et des plans d'action adoptés lors des Sommets. Par exemple, grâce à un travail soutenu, certaines organisations non gouvernementales ont réussi à faire inclure des questions qui les préoccupent dans les thématiques à l'étude. De plus, la société civile assume une responsabilité importante quant au suivi des plans d'action.

Il souligne également le rôle clé que jouent les parlements dans la mise en oeuvre des engagements pris lors des Sommets, car ceux-ci nécessitent l'adoption ou la modification de certaines lois. Il importe donc que les parlementaires suivent de près l'évolution des enjeux de la coopération interaméricaine.

À l'issue de la présentation de monsieur Feinberg, il est convenu d'établir une collaboration entre le *Leadership Council for Inter-American Summitry* et la Conférence

parlementaire des Amériques eu égard au suivi des décisions prises par les chefs d'État et de gouvernement lors des Sommets.

En outre, suite à une proposition de monsieur Feinberg, les membres du Comité directeur adoptent une résolution invitant les parlements nationaux à ratifier la Convention interaméricaine contre la corruption et à adapter les lois nationales aux exigences de celle-ci.

Madame Amanda Villatoro

Centrale des Travailleurs Démocratique - El Salvador
Secrétaire pour les politiques syndicales et d'éducation de la *Confederación Internacional de Organizaciones Sindicales Libres (CIOSL) / Organización Regional Interamericana de Trabajadores (ORIT)*

Madame Villatoro soutient que dans le contexte des processus d'intégration, le défi pour les pays consiste en la recherche d'initiatives qui contribuent au développement d'une stratégie créative face à la globalisation plutôt qu'à une stratégie d'adaptation passive. Et dans le cadre de cette approche, il convient d'élaborer des projets de développement autonomes respectueux des droits humains.

Madame Villatoro indique que les syndicats considèrent qu'avec une Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA, qui est en voie d'être implantée, l'on recherche uniquement à mettre en oeuvre un processus de libéralisation, de déréglementation et d'ouverture économique, centré sur les échanges de biens et de services et sur les marchés des capitaux. Selon elle, c'est parce que les intérêts sociaux nationaux ne sont pas considérés que les processus tel la ZLEA génèrent : le chômage croissant, la précarisation des relations de travail, la dégradation de l'environnement, la concentration de la propriété rurale de même que l'exclusion sociale.

Les travailleurs affirment que le processus lié à la Zone de libre-échange des Amériques n'est pas démocratique, transparent et ouvert. Ainsi, chacune des composantes de

la société ne fait pas l'objet d'une considération équivalente. Même les Parlements ne sont pas consultés, réduisant d'autant plus les limites de la démocratie représentative et de la participation des citoyens.

Les syndicats soutiennent que dans le cadre de la ZLEA, étant donné les différences entre les pays, il s'avère nécessaire de coordonner les politiques économiques et sociales sur le plan international et ce, afin de réduire les inégalités, créer de l'emploi et garantir la durabilité du processus de croissance économique.

Selon cette approche, les principes devant présider à la construction des processus d'intégration devraient être : la démocratie participative, l'équité, le développement durable et social, la justice sociale et la diversité culturelle et ethnique.

Dans cette perspective, il faut prendre en considération les droits humains et sociaux, les peuples autochtones, les travailleurs ruraux et la réforme agraire, ainsi que l'éthique dans les processus politiques.

Madame Villatoro souhaite par ailleurs que soit maintenu le dialogue entre les représentants du Sommet des peuples et la Conférence parlementaire des Amériques.

Monsieur Ricardo Villanueva

Président du *Comité coordinador de Asociaciones Agrícolas, Comerciales, Industriales y Financieras (CACIF)*

M. Villanueva a soutenu que chacun à leur façon, les entrepreneurs et les parlementaires sont des représentants de segments de la population et qu'à ce titre, ils ont la responsabilité de mener à bon port le projet de création d'une zone de libre-échange des Amériques.

M. Villanueva a rappelé que les entrepreneurs, en tant que principaux destinataires des accords qui seront négociés, ont participé aux discussions entourant la ZLEA depuis le

tout début du processus. Par ailleurs, les parlements des Amériques sont également directement concernés par les négociations hémisphériques car c'est en leur sein que culmineront les discussions et que prendra fin le processus en cours, à travers la ratification de l'accord. C'est pour ces raisons que les entrepreneurs considèrent important l'établissement d'un dialogue avec les parlementaires.

Le Forum entrepreneurial des Amériques, organisation créée il y a un peu plus de trois ans et regroupant plus de 50 organismes, a pour mandat de favoriser l'échange d'information entre les entrepreneurs du continent afin qu'ils discutent des conséquences de la ZLEA.

Toutefois, quelques obstacles rendent la tâche difficile. Tout d'abord, les discussions entourant la ZLEA sont d'un haut niveau technique, ce qui rend souvent ardue sa compréhension par les représentants des petites et moyennes entreprises. Aussi, les réunions officielles de négociation de la ZLEA offrent habituellement peu de place aux représentants du secteur privé. Finalement, un haut degré de confidentialité entoure les accords et ententes convenus.

Néanmoins, M. Villanueva souligne qu'il importe que les parlements s'adjoignent des spécialistes des négociations commerciales afin de bien suivre l'évolution des travaux car, en bout de ligne, ils auront à ratifier l'accord conclu.

M. Villanueva considère que, jusqu'à ce jour, il y a eu peu de retombées concrètes liées au processus de libéralisation des échanges continentaux. Mais au fur et à mesure que ce processus entraînera des retombées tangibles, la voie vers une intégration réelle devrait se consolider. Ainsi, si nous obtenons des avancées significatives dans l'échange d'information, dans la libéralisation des capitaux, dans l'élimination des barrières tarifaires et dans l'uniformisation des processus administratifs, cela génèrera des améliorations sur les plans commercial, économique et social.

En conclusion, afin de poursuivre cet exercice d'échange

d'information entre les entrepreneurs et les parlementaires, le Forum entrepreneurial souhaite qu'un représentant de la Conférence soit délégué à la prochaine rencontre entrepreneuriale.

Madame Patricia Gudiño

Directrice exécutive du Collège des Amériques

Madame Gudiño a tout d'abord présenté les différents programmes mis sur pied par le Collège des Amériques, pour ensuite proposer des projets de collaboration aux membres de la Conférence parlementaire des Amériques.

Elle a expliqué que l'objectif du Collège des Amériques, qui constitue un forum académique continental regroupant 381 universités, est de favoriser la coopération inter-universitaire en vue de mieux positionner les établissements d'enseignement du continent à l'aube du XXI^e siècle eu égard à l'intégration des Amériques.

Madame Gudiño a effectué une présentation des quatre différents programmes mis en place par le Collège des Amériques soit: des séminaires de discussions destinés aux universitaires de 18 à 25 ans; des programmes de formation pour les étudiants diplômés du premier cycle universitaire; des programmes de formation pour les administrateurs publics; ainsi que la création de chaires de recherche universitaires interaméricaines.

Le dernier de ces programmes concerne plus directement les membres de la Conférence. Il consiste en la création de 5 chaires universitaires interaméricaines dont la composition des équipes de recherche assurera une diversité régionale tout comme une multidisciplinarité.

La première de ces chaires traitera des «stratégies parlementaires à l'égard de l'intégration continentale». À ce titre, elle permettra la réalisation d'études comparatives sur les stratégies adoptées par les législatures supranationales, nationales et infranationales face à l'intégration. Ainsi, les travaux élaborés par les membres

de cette chaire parlementaire, dont le siège est situé à l'Université de Buenos Aires (Argentine), pourront soutenir et compléter ceux de la Conférence parlementaire des Amériques. À cette fin, le Secrétariat de la Conférence collaborera avec le Collège des Amériques afin d'assurer le suivi du dossier.

Relativement au Réseau des femmes parlementaires des Amériques, madame Gudiño a proposé d'inviter une représentante du Réseau à participer à un séminaire interaméricain qui se tiendra au Canada au mois d'août prochain et qui regroupera une quarantaine de jeunes provenant de tout le continent. De plus, le Réseau sera invité à participer à la mise sur pied d'un réseau appelé «femmes et développement interaméricain» et dont la création est prévue pour l'an prochain.

Également, connaissant l'ampleur des responsabilités assumées par les parlementaires, il leur est parfois difficile d'arriver à trouver toute l'information dont ils ont besoin pour assumer leurs tâches et à cette fin, le Collège souhaiterait pouvoir discuter de la possibilité de développer un programme de formation continue destiné aux parlementaires des Amériques.

Monsieur Kenneth McClintock

Sénateur de Puerto Rico

Membre du comité directeur de la *Conference of World Regions (CWR)*

Monsieur McClintock informe les membres du Comité directeur de la Conférence de l'intérêt du CWR à participer aux travaux de la prochaine Assemblée générale et à collaborer avec la Conférence. Fondé en 1993, le CWR est constitué de réseaux de groupes régionaux et sous-régionaux dont le but est d'offrir à ces réseaux une interface où ils peuvent partager leurs expériences et trouver des solutions à des préoccupations communes en collaboration avec le secteur privé.

Monsieur McClintock propose qu'en marge de la

prochaine Assemblée générale de la Conférence, une réunion d'une journée soit organisée avec les représentants du CWR. De plus, il suggère que les représentants du CWR puissent prendre part aux travaux de cette Assemblée générale à titre d'observateurs. Le principe d'une coopération avec le CWR est accepté et il est convenu de confier au Comité exécutif provisoire de la Conférence la responsabilité d'étudier ces propositions et d'établir les modalités de cette coopération.

1999-07-14

*DEUXIÈME RÉUNION DU COMITÉ
DIRECTEUR DE LA
CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DES
AMÉRIQUES*

CONCLUSIONS ADOPTÉES LE 9 MAI 1999

A l'invitation du Parlement centraméricain, les parlementaires du Comité directeur de la Conférence parlementaire des Amériques réunis à La Antigua Guatemala décident:

1. de tenir annuellement des Conférences parlementaires des Amériques qui réuniront les assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux et fédérés, des Parlements régionaux et des organisations interparlementaires des Amériques;
2. d'adopter les principes directeurs de la Conférence dont le texte figure ci-joint;
3. de former à cet effet un Comité organisateur de la deuxième Conférence parlementaire des Amériques, qui agira à titre de Comité exécutif provisoire, composé des personnes suivantes:

Monsieur Carlos Roberto Reina
Président du Parlement centraméricain

Monsieur Oscar Rodolfo Castañeda
Député du Congrès du Guatemala

Monsieur Juan Duch Martínez
Président de l'Assemblée législative du El Salvador

Monsieur Ramón Villeda-Bermúdez
Président de la Commission des relations

extérieures du Congrès national du Honduras

Monsieur Edgard Leblanc fils
Président du Sénat d'Haïti

Monsieur F. Osborne G. Symes
Président de l'Assemblée législative de la
Dominique

Monsieur José González Espinosa
Vice-président de la Commission des relations
extérieures du Sénat de la République dominicaine

Monsieur Juan Adolfo Singer
Président du Parlement latinoaméricain

Monsieur Wilson Lozano
Député au Congrès national de l'Équateur

Monsieur Elias Matta Wehbe
Président de l'Assemblée législative de l'État de
Zulia au Venezuela

Monsieur Geraldo Magela Pereira
Député au Congrès fédéral du Brésil

Monsieur Miguel Martini
Président de la UNALE

Monsieur Juan Ramón Nuñez Valenzuela
Député au Congrès national du Chili

Monsieur Hector Rubén Daza
Premier Vice-président de la Chambre des Députés
de l'État de Jujuy d'Argentine

Monsieur Eduardo Bazán Agrás
Député de la Chambre des Députés de l'État de San
Juan d'Argentine

Monsieur Luis Delfino Ramírez

Député de la Chambre des Députés du Paraguay

Madame Laura Pavón Jaramillo
Sénatrice au Congrès fédéral du Mexique

Monsieur Kenneth McClintock
Président du *Council of State Governments*

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président de l'Assemblée nationale du Québec

Madame Lyse Leduc
Présidente du Réseau des femmes parlementaires
des Amériques

4. de confier au Comité organisateur le mandat de fixer les modalités de la préparation et de la tenue de la Seconde Conférence qui se tiendra au cours du deuxième trimestre de l'an 2000;
5. d'accepter la candidature du Brésil comme hôte de cette Seconde Conférence sous réserve d'une confirmation de sa part dans les trente jours suivant la fin de la réunion de La Antigua;
6. de recevoir dès maintenant les candidatures d'autres assemblées parlementaires.

Les membres du Comité directeur se félicitent de la création du Réseau des femmes parlementaires des Amériques qui s'est doté d'un Comité exécutif qui se réunira au Honduras au cours des prochains mois. La présidence de ce Comité est confiée à madame Lyse Leduc, députée à l'Assemblée nationale du Québec. La présidente du Réseau siègera d'office au Comité organisateur de la Seconde Conférence.

1999-05-27

*DEUXIÈME RÉUNION DU COMITÉ
DIRECTEUR DE LA
CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DES
AMÉRIQUES*

*DÉCLARATION PARLEMENTAIRE DE LA
ANTIGUA GUATEMALA*

Nous, les parlementaires membres du Comité directeur de la Conférence parlementaire des Amériques délégués par nos assemblées respectives, sommes réunis La Antigua Guatemala du 6 au 9 mai 1999. Nous réaffirmons notre engagement à poursuivre le dialogue interparlementaire entrepris lors de la première Conférence parlementaire des Amériques de septembre 1997.

Initiative des Parlements des Amériques, la Conférence est un forum réunissant les assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux et fédérés, des Parlements régionaux et des organisations interparlementaires. Elle se fonde sur les principes du pluralisme politique, du respect des questions nationales et de l'équité entre les sexes.

La Conférence favorise la coopération et les échanges interparlementaires sur des questions d'intérêt commun dans le cadre des processus d'intégration, en vue de participer à l'édification d'une communauté des Amériques fondée sur la paix, la démocratie et la justice sociale.

Dans le but d'approfondir ce dialogue, nous décidons donc de convoquer et d'organiser une seconde Conférence parlementaire des Amériques au cours du second trimestre de l'an 2000 et créons à cette fin un comité organisateur chargé de fixer les modalités de la préparation et de la tenue de cette conférence. Ce comité organisateur est constitué de représentants d'assemblées parlementaires des cinq régions des Amériques, à savoir: l'Amérique centrale, l'Amérique du Nord, les Antilles, le Cône sud et la région

andine. Ce comité sera présidé par l'assemblée hôte de la seconde Conférence dès qu'elle sera désignée.

Par cette Déclaration, nous nous engageons à oeuvrer au bien-être des populations que nous représentons et à la promotion de leurs intérêts dans le cadre de l'intégration des Amériques.

Señor Carlos Roberto Reina
Presidente del Parlamento Centroamericano

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président du Comité directeur de la Conférence
parlementaire des Amériques

Señor Hector Rubén Daza
Primero Vicepresidente de la Cámara de Diputados de
Jujuy de la República Argentina

Señor Eduardo Bazán Agrad
Diputado de la Cámara de Diputados de San Juan de la
República Argentina

Senhor Geraldo Magela Pereira
Deputado Federal da Câmara dos Deputados da República
Federativa do Brasil

Senhor Bruno Araújo
1º Vice-Presidente de la Assembléia Legislativa do Estado
do Pernambuco

Senhor José Ivo Sartori
Deputado Estadual de la Assembléia Legislativa do Estado
do Rio Grande do Sul

Señor Ivan Ramón Nuñez Valenzuela
Diputado del Congreso Nacional de la República de Chile

Señora Sonia Villalobos Barahona
Diputada de la Asamblea Legislativa de la República de

Costa Rica

Mr. F. Osborne G. Symes
Speaker of the House of Assembly of the Commonwealth
of Dominica

Señor Juan Duch Martínez
Presidente de la Asamblea Legislativa de la República de
El Salvador

Señor Wilson Lozano
Diputado del Congreso Nacional de la República del
Ecuador

Señor Oscar Rodolfo Castañeda
Diputado del Congreso de la República de Guatemala

Monsieur Edgard Leblanc fils
Président du Sénat de la République d'Haïti

Señor Ramón Villeda-Bermúdez
Presidente de la Comisión de Relaciones Exteriores del
Congreso Nacional de Honduras

Señora Laura Pavón Jaramillo
Senadora de la Cámara de Senadores del Congreso de la
Unión de los Estados Unidos Mexicanos

Señor Julio Castrillon Valdes
Diputado Federal de la Cámara de Diputados del Congreso
de la Unión de los Estados Unidos Mexicanos

Señor Ricardo Torres Origel
Presidente del Congreso del Estado de Guanajuato

Señora Guadalupe Dolores Sánchez Blandón
Diputada de la Asamblea Nacional de la República de
Nicaragua

Señor Franz Olmedo Wever Zaldivar
Legislador de la Asamblea Legislativa de la República de

Panamá

Señor Luis Delfino Ramírez
Diputado de la Cámara de Diputados de la República del
Paraguay

Señor José Gonzáles Espinosa
Vicepresidente de la Comisión de Relaciones Exteriores
del Senado de la República Dominicana

Señor Ricardo De La Cruz
Diputado de la Cámara de Diputados de la República
Dominicana

Mr. Nolwyn Mc Dowall
Speaker of the House of Assembly of Saint Vincent and
the Grenadines

Mr. Roger Roy
Representative of the Delaware House of Representatives
of the United States of America

Señor Favio José Ramírez Colmenares
Presidente de la Asamblea Legislativa del Estado de
Táchira de la República de Venezuela

Señor Elias Matta Wehbe
Presidente de la Asamblea Legislativa del Estado de Zulia
de la República de Venezuela

Monsieur François Beaulne
Député de l'Assemblée nationale du Québec

Mr. Kenneth McClintock
Chairman of The Council of State Governments

Señor Juan Adolfo Singer
Presidente del Parlamento Latinoamericano

Senhor Miguel Martini
Presidente de União Nacional dos Legislativos Estaduais

(UNALE)

1999-07-08

*DEUXIÈME RÉUNION DU COMITÉ
DIRECTEUR DE LA
CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DES
AMÉRIQUES*

*RÉSOLUTION SUR LE SOMMET DES CHEFS
D'ÉTAT
ET DE GOUVERNEMENT DES AMÉRIQUES*

Nous membres des assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux et fédérés, des parlements régionaux et des organisations interparlementaires réunis au sein de la Conférence parlementaire des Amériques:

Conscients que les processus d'intégration en cours au sein des Amériques influencent de manière significative le bien-être des populations;

Conscients qu'il est de notre devoir, en tant que représentants légitimes des populations du continent, de veiller à la promotion de leurs intérêts et d'oeuvrer à l'amélioration de leurs conditions de vie;

Considérant que les décisions prises par les chefs d'États et de gouvernement réunis dans le cadre des Sommets des Amériques devront nécessairement requérir l'assentiment des parlements et l'adoption de législations à cet effet;

Réitérant la volonté exprimée lors de la première Conférence parlementaire des Amériques et des deux réunions de son Comité directeur à l'effet qu'il est primordial d'associer les parlementaires aux discussions portant sur l'intégration;

Invitons les délégations membres du Comité directeur de la Conférence parlementaire des Amériques à sensibiliser leurs législatures respectives à la nécessité d'impliquer

l'ensemble des parlementaires des Amériques dans le suivi des décisions émanant des Sommets des chefs d'États et de gouvernement des Amériques.

Résolution adoptée par le Comité directeur de la Conférence à l'occasion de sa seconde réunion, tenue à La Antigua Guatemala du 6 au 9 mai 1999, à l'invitation du Parlement centraméricain.

1999-05-27

*DEUXIÈME RÉUNION DU COMITÉ
DIRECTEUR DE LA
CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DES
AMÉRIQUES*

*RÉSOLUTION SUR LA LUTTE CONTRE LA
CORRUPTION*

Nous, membres des assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux et fédérés, des parlements régionaux et des organisations interparlementaires réunis au sein de la Conférence parlementaire des Amériques:

Considérant que la corruption entraîne le détournement de fonds publics essentiels au bon fonctionnement de l'appareil étatique;

Considérant que cette situation fragilise le fondement des institutions démocratiques;

Pressons les États des Amériques qui ne l'ont pas encore fait de ratifier la Convention interaméricaine contre la corruption;

Demandons à tous les États des Amériques de s'assurer que leur législation soit conforme aux dispositions contenues dans ladite Convention.

Résolution adoptée par le Comité directeur de la Conférence à l'occasion de sa seconde réunion, tenue à La Antigua Guatemala du 6 au 9 mai 1999, à l'invitation du Parlement centraméricain.

1999-05-27

2ª REUNIÓN DEL COMITÉ DIRECTIVO
2nd MEETING OF THE STEERING COMMITTEE
2ª REUNIÃO DO COMITÊ DIRETOR
2^e RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

LISTA DE LOS PARTICIPANTES
LIST OF PARTICIPANTS
LISTA DOS PARTICIPANTES
LISTE DES PARTICIPANTS
(1999-05-08)

LA ANTIGUA GUATEMALA, GUATEMALA
Del 6 al 9 de mayo de 1999
From May 6 to 9, 1999
De 6 a 9 de maio de 1999
Du 6 au 9 mai 1999

PARLAMENTO CENTROAMERICANO
CENTRAL AMERICAN PARLIAMENT
PARLAMENTO CENTRO-AMERICANO
PARLEMENT CENTRAMÉRICAIN

Señor Carlos Roberto Reina
Presidente

Señor Ramiro de León Carpio
Vicepresidente

Señor Fabio Gadea Mantilla
Vicepresidente

Señor Rodrigo Samayoa Rivas
Vicepresidente

Señor Celso Carrizo Medrano
Vicepresidente Adjunto

Señor Giovanni Estrada Zaparolli
Secretario

Señor Roberto Alonso Matute
Secretario

Señora Alba Palacios Benavidez
Secretaria

Señor Alfredo Salvador Pineda Saca
Secretario

Señora Mónica André de Whitbeck
Coordinadora

Señor Roberto García Flores
Secretario Adjunto

***PRESIDENCIA DEL COMITÉ DIRECTIVO
PRESIDENCY OF THE STEERING COMMITTEE
PRESIDÊNCIA DO COMITÊ DIRETOR
PRÉSIDENCE DU COMITÉ DIRECTEUR***

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Président du Comité directeur de la Conférence

Madame Louise Cordeau
Directrice de cabinet du Président de l'Assemblée
nationale du Québec

***ASAMBLEAS PARLAMENTARIAS
PARLIAMENTARY ASSEMBLIES
ASSEMBLÉIAS PARLAMENTARES
ASSEMBLÉES PARLEMENTAIRES***

REPÚBLICA ARGENTINA

JUJUY

Cámara de Diputados

Señor Hector Rubén Daza
Primero Vicepresidente

SAN JUAN

Cámara de Diputados

Señor Eduardo Bazán Agrás
Diputado

Señora Lucila Monica Riofrio Montoya
Asesora de la Comisión de Integración Regional

REPÚBLICA FEDERATIVA DO BRASIL

Câmara dos Deputados

Senhor Geraldo Magela Pereira
Deputado Federal

Senhor Damião Feliciano (Representante suplente)
Deputado Federal

PERNAMBUCO

Assembléia Legislativa

Senhor Bruno Araújo
1º Vice-Presidente

RIO GRANDE DO SUL

Assembléia Legislativa

Senhor José Ivo Sartori
Deputado Estadual

REPÚBLICA DE CHILE

Congreso Nacional

Señor Juan Ramón Nuñez Valenzuela
Diputado

REPÚBLICA DE COSTA RICA

Asamblea Legislativa

Señora Sonia Villalobos Barahona
Diputada

COMMONWEALTH OF DOMINICA

House of Assembly

Mr. F. Osborne G. Symes
Speaker

REPÚBLICA DE EL SALVADOR

Asamblea Legislativa

Señor Juan Duch Martínez
Presidente

Señor José Rafael Machuca Zelava
Segundo Secretario de la Junta Directiva

Señor Jorge Alberto Villacorta (Representante suplente)
Sexto Secretario de la Junta Directiva

Señor Oscar Armando Piñeda Navas
Gerente de Operaciones Legislativas

REPÚBLICA DEL ECUADOR

Congreso Nacional

Señor Wilson Lozano
Diputado

Señora Elizabeth Ochoa
Diputada

REPÚBLICA DE GUATEMALA

Congreso de la República

Señor Mario Fernando Flores Ortiz
Diputado

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Sénat de la République

Monsieur Edgard Leblanc fils
Président

Monsieur Lemoine Bonneau
Chef de Cabinet

REPÚBLICA DE HONDURAS

Congreso Nacional

Señor Ramón Villeda-Bermúdez
Presidente de la Comisión de Relaciones Exteriores

Señora Soad Salomón de Facussé
Presidenta de la Comisión de la Mujer

ESTADOS UNIDOS MEXICANOS

Cámara de Senadores del Congreso de la Unión

Señora Laura Pavón Jaramillo
Senadora

Señora Acela Servin Murrieta (Representante suplente)
Senadora

Cámara de Diputados del Congreso de la Unión

Señor Julio Castrillon Valdes
Diputado Federal

GUANAJUATO

Congreso

Señor Ricardo Torres Origel
Presidente

Señor José Aben Amar González Herrera (Observador)
Diputado

Señor Carlos Ernesto Scheffler Ramos (Observador)
Diputado

MÉXICO

Congreso

Señor Javier Gerónimo Apolonio
Diputado

REPÚBLICA DE NICARAGUA

Asamblea Nacional

Señora Guadalupe Dolores Sánchez Blandón
1ª Presidenta de la Comisión de la Mujer, Niñez, Juventud
y Familia

Señora María Lourdes Bolaños Ortega

1ª Secretaria de la Comisión de la Mujer, Niñez, Juventud y Familia

REPÚBLICA DE PANAMÁ

Asamblea Legislativa

Señor Franz Olmedo Wever Zaldivar
Legislador

REPÚBLICA DEL PARAGUAY

Cámara de Diputados

Señor Luis Delfino Ramírez
Diputado

REPÚBLICA DOMINICANA

Senado

Señor José Gonzáles Espinosa
Vicepresidente de la Comisión de Relaciones Exteriores

Cámara de Diputados

Señor Ricardo De La Cruz
Diputado

Señor Waltermón Antonio Piñeda García (Representante suplente)
Diputado

Señora Fatima del Rosario Perez de Perez (Observadora)
Diputada

Señora Ambrosina Saviñón de Altagracia (Observadora)
Diputada

SAINT VINCENT AND THE GRENADINES

House of Assembly

Mr. Nolwyn Mc Dowall
Speaker

Mr. Conrad Kenneth McIntosh
Senator and Parliamentary Secretary

UNITED STATES OF AMERICA

DELAWARE

House of Representatives

Mr. Roger Roy
Representative

REPÚBLICA DE VENEZUELA

CARABOBO

Asamblea Legislativa

Señor Domingo Franceschi González (Representante suplente)
Presidente

TÁCHIRA

Asamblea Legislativa

Señor Favio José Ramírez Colmenares
Presidente

ZULIA

Asamblea Legislativa

Señor Elias Matta Wehbe
Presidente

***ASAMBLEA ANFITRIONA DE LA PRIMERA
CONFERENCIA PARLAMENTARIA DE LAS
AMÉRICAS***

***HOST ASSEMBLY OF THE FIRST
PARLIAMENTARY CONFERENCE OF THE
AMERICAS***

***ASSEMBLÉIA ANFITRIÃ DA PRIMEIRA
CONFERÊNCIA PARLAMENTAR DAS AMÉRICAS***

***ASSEMBLÉE HÔTE DE LA PREMIÈRE
CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DES
AMÉRIQUES***

Assemblée nationale du Québec

Monsieur François Beaulne
Député

Monsieur Christos Sirros
Député

Monsieur Claude Boucher (Représentant suppléant)
Député

Monsieur Léandre Dion (Observateur)
Député

Monsieur Henri-François Gautrin (Observateur)
Député

Monsieur Richard Daignault
Conseiller en relations interparlementaires

***ORGANIZACIONES INTERPARLAMENTARIAS Y
PARLAMENTOS REGIONALES
INTERPARLIAMENTARY ORGANIZATIONS AND
REGIONAL PARLIAMENTS
ORGANIZAÇÕES INTERPARLAMENTARES E
PARLAMENTOS REGIONAIS
ORGANISATIONS INTERPARLEMENTAIRES ET
PARLEMENTS RÉGIONAUX***

The Council of State Governments

Mr. Kenneth McClintock
Chairman

Parlamento Latinoamericano

Señor Juan Adolfo Singer
Presidente

Señor Oscar Rodolfo Castañeda (Representante suplente)
Vicepresidente del Parlamento Latino para Guatemala

União Nacional dos Legislativos Estaduais (UNALE)

Senhor Miguel Martini
Presidente

Senhor Decio Fernandes Guimarães
Gerente

Senhor Jorge Helio Gisler Grecellé
Diretor Legislativo da Assembléia do Rio Grande do Sul

***RED DE MUJERES PARLAMENTARIAS DE LAS
AMÉRICAS***

***NETWORK OF WOMEN PARLIAMENTARIANS OF
THE AMERICAS***

***REDE DE MULHERES PARLAMENTARES DAS
AMÉRICAS***

***RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES
AMÉRIQUES***

Assemblée nationale du Québec

Madame Lyse Leduc
Députée

Madame Nicole Loiselle
Députée

REPÚBLICA FEDERATIVA DO BRASIL

DISTRITO FEDERAL

Câmara Legislativa

Senhora Lúcia Helena Carvalho
Deputada Distrital

REPÚBLICA DE HONDURAS

Congreso Nacional

Señora María del Rosario Molina Mendoza
Vicepresidenta de la Comisión de la Mujer

Señora Elvia Argentina Valle V.
Vicepresidenta de la Comisión Integración
Centroamericana

Señora María Antonieta Botto de Fernández
Diputada
Vocal Comisión de la Mujer

Señora Gloria Oquali
Diputada

Señora María de la Paz Rivera de Hepburn
Diputada

ESTADOS UNIDOS MEXICANOS

Cámara de Diputados del Congreso de la Unión

Señora Alma Angelina Vucovich Seele
Diputada Federal
Presidenta de la Comisión de Equidad y Género

Señora María del Socorro Aubry Orozco
Diputada Federal

Señora Juana González Ortiz
Diputada Federal

Señora Lilia Reyes Morales
Diputada Federal

REPÚBLICA DE NICARAGUA

Asamblea Nacional

Señora Edna Stubbert
Diputada

REPÚBLICA DOMINICANA

Cámara de Diputados

Señora Sergia Altagracia Santiago Méndez
Diputada

UNITED STATES OF AMERICA

DELAWARE

House of Representatives

Madam Deborah Capano
Representative

CONFERENCISTAS

SPEAKERS

CONFÉRENCIERS

**APEC Study Center, University of California, San
Diego**

Mr. Richard E. Feinberg
Professor of International Political Economy and Director

Colegio de las Américas

Señora Patricia Gudiño
Directora Ejecutiva

**Comité coordinador de Asociaciones Agrícolas,
Comerciales, Industriales y Financieras (CACIF)**

Señor Ricardo Villanueva
Presidente

CIOSL/ORIT

Señora Amanda Villatoro
Secretaria de Política Sindical y Educación

***OBSERVADORES
OBSERVERS
OBSERVATEURS***

Embajada de Colombia

Señora Angela Robayo Bello
Embajadora Extraordinaria y Plenipotenciaria

Señora Bertha Elisa Mora Morales
Ministro Consejero

***SECRETARÍA DEL PARLAMENTO
CENTROAMERICANO
SECRETARIAT OF THE CENTRAL AMERICAN
PARLIAMENT
SECRETARIA DO PARLAMENTO CENTRO-
AMERICANO
SECRÉTARIAT DU PARLEMENT
CENTRAMÉRICAIN***

Señor Alfredo Trinidad
Secretaría Técnica

Señor Maximo Zaldivar
Secretaría Técnica

Señor José Luis Portillo
Comité de Protocolo

Señorita Norma Alvarado
Sub-comité de Etiqueta

Señora Elizabeth Matheu
Sub-comité de Reservaciones

Señor Rumualdo Larios
Sub-comité de Sonido

Señor Lucio Cifuentes
Sub-comité de Transportes

Conductores:

Señor Sergio Villagrán
Señor Antonio Orrego
Señor Juan Jiménez
Señor Raúl Montoya

Señor Byron Ayala
Comité de Informática

Señorita Edna Rodas
Sub-comité de Sistemas

Señor Carlos Escoto
Comité de Comunicación

Señora Luz Victoria de Castillo
Sub-comité de Prensa

Señor Arnoldo Cruz
Sub-comité de Prensa

Señor Pedro Monroy
Sub-comité de Reproducción

Señora Maristela de Alcántara
Comité Apoyo Administrativo

Sub-comité de Apoyo Secretarial:

Señora Sonia de Luther
Señora Gloria Barrientos
Señora Beatriz Herrera
Señora Melva Claros
Señorita Rosamanda Morales
Señorita Shirley Rodas
Señora Annabella de Celada
Señora Aída de Azurdia

Señora Hesse de Román
Comité de Actos Protocolarios y Eventos

Sub-comité de Limpieza:

Señora Elia Amparo de Teo
Señora Eldima Rodríguez

Sub-comité de Consejería:

Señor Juan Morales

***SECRETARÍA DEL COMITÉ DIRECTIVO
SECRETARIAT OF THE STEERING COMMITTEE
SECRETARIA DO COMITÊ DIRETOR
SECRÉTARIAT DU COMITÉ DIRECTEUR***

Madame Hélène Galarneau
Secretaria Ejecutiva/Executive Secretary/Secretária-
Executiva/Secrétaire exécutive

Monsieur Frédéric Fortin
Secretario Ejecutivo Adjunto/Deputy Executive Secretary/
Secretário-Executivo Adjunto/Secrétaire exécutif adjoint

Monsieur François Barsalo
Asesor/Adviser/Conselheiro/Conseiller

Madame Christine Fréchette
Asesora/Adviser/Conselheira/Conseillère

Madame Isabelle Giguère

Asesora/Adviser/Conselheira/Conseillère

Monsieur Dominic Toupin

Asesor/Adviser/Conselheiro/Conseiller

Monsieur Luiz Cavalcanti

Intérprete/Interpreter/Interprète

Madame Suzette Huot

Secrétaire

1999-05-27

CONCLUSIONS DE LA RÉUNION DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES

Le vendredi 7 mai 1999

Madame Lyse Leduc

Députée, Assemblée nationale du Québec
Présidente du Réseau

Madame Leduc a tout d'abord tenu à remercier le Parlement centraméricain et le Guatemala pour le chaleureux accueil qu'ils ont réservé aux membres du Comité directeur.

Elle a ensuite souligné que quelque 24 femmes parlementaires en provenance de 9 pays des Amériques ont participé à la réunion du Réseau. Mme Leduc a mentionné que les femmes parlementaires se réjouissent de la création du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, tout comme de la décision de maintenir la Conférence comme instance parlementaire.

Certains des objectifs que s'était donné le Réseau au début des travaux ont été atteints, grâce notamment à la collaboration des participants membres du Comité directeur. Tout d'abord, une volonté claire et unanime s'est fait sentir afin de créer et d'opérationnaliser le Réseau des femmes parlementaires des Amériques, ce dernier ayant comme objectif d'augmenter la représentation des femmes dans les Parlements des Amériques et de permettre aux femmes parlementaires de veiller à la prise en considération des préoccupations et des besoins des femmes dans le contexte de l'intégration.

Afin de concrétiser ces volontés, une résolution a été adoptée afin de proposer au Comité directeur de la Conférence d'adopter le principe de l'équité de représentation des hommes et des femmes au sein des

délégations qui participent à ses activités. Les membres du Réseau ont apprécié l'accueil favorable que les membres du Comité directeur ont réservé à cette proposition.

Par ailleurs, un Comité exécutif du Réseau a été formé et dont la composition tient compte de la représentation géographique des cinq grandes régions des Amériques. Le Comité exécutif aura pour mandat de définir la structure du Réseau en ce qui concerne son membership, son fonctionnement et son financement. Il préparera également la prochaine réunion du Réseau qui se tiendra à l'occasion de l'Assemblée générale de la Conférence prévue pour l'an 2000.

D'ici là, le Comité exécutif tiendra des réunions téléphoniques et se réunira au cours de l'automne 1999.

Les membres du Comité exécutif du Réseau des femmes sont les suivants:

Présidente du Réseau

Madame Lyse Leduc

Députée, Assemblée nationale du Québec

Représentante pour l'Amérique du Nord

Madame Laura Pavón Jaramillo

Sénatrice, Congrès fédéral mexicain

Représentante pour l'Amérique centrale

Madame Soad Salomón de Facussé

Députée, Congrès national du Honduras

Représentante pour les Antilles

Madame Sergia Santiago Altagracia Mendez

Députée, Congrès de la République dominicaine

Représentante pour le Cône Sud

Madame Lúcia Helena Carvalho

Députée, District fédéral du Brésil

Représentante pour la Région andine

Madame Elizabeth Ochoa
Députée, Congrès national de l'Équateur

Dans le cadre de la réunion qu'ont tenue les femmes parlementaires, la résolution suivante a également été adoptée:

«Les femmes parlementaires réunies au Guatemala luttent pour le droit à la vie, pour la construction d'un monde où règne la paix au-dessus de tout type d'intérêt et nous disons non à la destruction et non à la guerre».

En conclusion, madame Leduc s'est dite émue par la solidarité et le dynamisme manifestés par les femmes parlementaires, indiquant aux participants que les femmes parlementaires sont également disposées à déployer ce dynamisme et cette solidarité pour la poursuite des objectifs de la Conférence.

1999-07-14

*DEUXIÈME RÉUNION DU COMITÉ
DIRECTEUR DE LA
CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DES
AMÉRIQUES*

*PRINCIPES DIRECTEURS DE LA
CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DES
AMÉRIQUES*

- I. La Conférence parlementaire des Amériques est un forum réunissant les assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux et fédérés, des organisations interparlementaires et des Parlements régionaux des Amériques. Elle favorise la concertation parlementaire sur des questions d'intérêt commun dans le cadre des processus d'intégration des Amériques, en vue de participer à l'édification d'une communauté régionale fondée sur la paix, la démocratie et la justice sociale.
- II. La Conférence parlementaire des Amériques a pour objectifs:
 - de contribuer au développement et au renforcement des moyens d'action parlementaire, notamment dans le cadre des processus d'intégration;
 - d'encourager et de promouvoir la participation de la population à la prise de décision dans le cadre des processus d'intégration.

À cette fin, la Conférence formulera des résolutions présentant les vues des parlementaires des Amériques qu'elle transmettra aux principaux

acteurs de l'intégration régionale, et notamment aux chefs d'État et de gouvernement des Amériques.

III. La Conférence, qui se réunit annuellement, est composée:

- a) de deux représentants de chaque assemblée parlementaire de chacun des États fédéraux et unitaires bicaméraux;
- b) de quatre représentants de l'assemblée parlementaire de chacun des États unitaires unicaméraux;
- c) de quatre représentants d'assemblées parlementaires d'États fédérés par fédération, chacun devant provenir d'un Parlement différent;
- d) de deux représentants de chaque parlement régional;
- e) de deux représentants de chaque organisation interparlementaire;
- f) de deux représentants de l'assemblée parlementaire hôte de la première Conférence parlementaire des Amériques et de deux représentants des assemblées parlementaires hôtes des Conférences subséquentes, s'ils ne font pas autrement partie du forum.

Les délégations devront respecter les principes de l'équité entre les sexes et du pluralisme politique.

IV. La Conférence s'appuie sur un Comité exécutif composé des personnes suivantes:

- un représentant de l'assemblée parlementaire hôte de la prochaine Conférence;
- un représentant de l'assemblée parlementaire hôte de la Conférence précédente;
- un représentant élu par la Conférence et provenant d'une assemblée parlementaire de chacune des régions suivantes:

l'Amérique du Nord
l'Amérique centrale
les Antilles
la région andine
le Cône Sud

- un représentant d'un Parlement régional ou d'une organisation interparlementaire.

Le mandat des membres du Comité exécutif débute à la fin d'une Conférence et se termine à la fin de la Conférence suivante.

V. La présidence de l'organisation et de son Comité exécutif est assumée par le représentant de l'Assemblée hôte de la prochaine Conférence.

VI. Le Parlement hôte de la prochaine Conférence constitue un comité organisateur qui travaille en collaboration avec le Secrétariat de la Conférence, hébergé par l'une des assemblées parlementaires des Amériques.

